



!fage

Fondation pour la formation des adultes

Place des Augustins 19

T +41 (0)22 807 30 00

F +41 (0)22 807 30 99

www.ifage.ch

Rapport d'activité

Exercice
2013

!fage

La formation professionnelle
et continue à Genève



ORGANES	2
ÉDITORIAL	3
<i>Anne EMERY-TORRACINTA</i> <i>Conseillère d'État chargée</i> <i>du département de l'instruction publique,</i> <i>de la culture et du sport (DIP)</i>	
PRÉSIDENTE	4
<i>Pierre WEISS</i> <i>Président</i>	
DIRECTION	5
<i>Jérémy ANNEN</i> <i>Directeur général</i>	
ZOOM	6
<i>Zoom sur le projet STARE:</i> <i>Des demandeurs d'emploi décrochent un métier</i> <i>à la suite d'une formation</i>	
INDICATEURS DE GESTION	8
BILAN SOCIAL	9
ACTIVITÉS	
Taux de réussite aux examens	12
Qualité	12
Économies effectuées	14
SECTEURS	
Industrie & bâtiment	15
Création visuelle	16
Commerce & management	17
Langues	18
Informatique & bureautique	19
CHIFFRES	
Bilan	20
Compte d'exploitation	21
Tableau de flux de trésorerie	22
Tableau des capitaux propres	23
Extrait de l'annexe aux comptes	24
Rapport de l'organe de révision	25
Rapport d'évaluation 2012 - 2013	26
REMERCIEMENTS	28

CONSEIL DE FONDATION

Présidence

Pierre WEISS *

Vice-présidence

René CURTI *

Membres

Nicolas AUNE *	Délégué UAPG
Manuela CHITTARO	Déléguée CGAS
John EARDLEY *	
Stéphane JACQUEMET *	Délégué État de Genève
Pierre-André MATHEZ	
Vincent MONICO	Délégué État de Genève
Henri MOSER	
Bernard NICOLE *	Délégué CGAS

* Membres du Bureau du Conseil

DIRECTION

Jérémy ANNEN	Directeur général
--------------	-------------------

ÉQUIPE DE DIRECTION

Catherine BOUBAKAR	Responsable création visuelle
Sophie GIBOUIN	Responsable langues
Paul GISIMUNDO	Responsable industrie & bâtiment
Stéphanie JOERG	Responsable commerce & management
Gyl VIGNERON	Responsable informatique & bureautique
Jean-Marc CHEVALLAZ	Responsable finances & controlling
Jacques DEMAUREX	Responsable formation & qualité
Caroline HUGON	Responsable marketing & communication
Chantal PERROT BARTH	Responsable ressources humaines

Anne EMERY-TORRACINTA

Conseillère d'État chargée
du département de l'instruction publique,
de la culture et du sport (DIP)



La qualification des adultes, un enjeu capital !

Comme jamais, la demande croissante de main d'œuvre qualifiée de la part des employeurs se conjugue au sentiment bien réel des employées, des employés et des demandeurs d'emploi de se trouver en concurrence sur un marché de l'emploi presque sans frontières. Cette double pression représente une chance, celle de nous obliger à multiplier nos efforts en matière de formation continue et de reconnaissance de l'expérience acquise.

Cette nécessité d'élever le niveau de qualification est d'autant plus importante que nous assistons aussi au vieillissement de la population, avec un nombre toujours plus important de retraités. La population active se doit ainsi d'être mieux formée pour parvenir à relever ce défi démographique.

Le besoin de formation est davantage ressenti par celles et ceux qui ne disposent pas des qualifications suffisantes pour évoluer avec leur profession, ou changer de métier, comme il nous l'est de plus en plus souvent demandé.

Face à ces défis, depuis une quinzaine d'années, l'Ifage a su développer un dispositif de formation ouvert, flexible, répondant aux problématiques de formation des adultes tout au long de leur vie.

L'institution a su adapter son offre aux évolutions de notre économie, comme aux besoins de notre population. Deux exemples récents: la qualification de chef de chantier électricien est désormais un titre reconnu par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et - en lien avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue

(OFPC), l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) et les milieux professionnels - la formation AFP d'opérateur en horlogerie a permis la qualification de douze demandeurs d'emploi avec, à la clé, un très bon taux de réinsertion professionnelle.

En 2013, l'indice de satisfaction des étudiants a atteint 97% et le taux de réussite aux examens s'est maintenu à 85%. Ces bons résultats ont conduit la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA) à renouveler sa confiance pour six ans à l'Ifage, je m'en réjouis. Je note également que l'Ifage a vu sa certification ISO 9011 maintenue et le nombre de ses formateurs de niveau FSEA progresser de 8%.

« Une place pour chacun » constitue l'un des principaux objectifs du discours de Saint-Pierre du nouveau Conseil d'État. En matière de qualification d'adultes, le Conseil d'État s'est aussi engagé, afin de garantir l'égalité des chances, à « permettre à toute personne d'obtenir au moins une certification de l'enseignement post obligatoire ou professionnel ». L'obtention d'un premier niveau de qualification reste donc l'une des grandes priorités du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) et de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC).

J'adresse mes plus vifs remerciements à la direction et aux collaboratrices et collaborateurs de l'Ifage, ainsi que mes félicitations à l'ensemble de ses étudiantes et étudiants.



Pierre WEISS

Président

Au revoir aux adultes !

Mais pas à la nécessité et à la possibilité de la formation continue

➤ La vie est ainsi faite qu'elle oblige à de constantes mutations. Dans le domaine professionnel notamment. Ayant dû pour raisons personnelles abandonner la présidence de l'IFAGE – mais y ayant été « repêché » en tant que « président d'honneur », j'ai le plaisir de m'adresser à vous tous : permanents de l'IFAGE, professionnels de la formation continue des adultes, jeunes et moins jeunes adultes convaincus de devoir remettre vos connaissances à niveau, direction et conseil de Fondation mettant toutes vos forces dans cette juste direction.

Je voudrais aujourd'hui insister sur un chiffre encore peu connu mais venant de la Berne officielle : il y aurait en Suisse quelque 400'000 adultes sans formation certifiée, selon Jacques-André Maire, membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national ainsi que président de la Conférence romande de la formation continue et du Groupe interparlementaire pour la formation professionnelle. Autant de personnes mises en danger par un retournement de la conjoncture, voire par des changements structurels de l'économie mondiale et suisse, et surtout par le déferlement de connaissances nouvelles dans les secteurs les plus pointus de notre économie. Parmi ces personnes, au moins une moitié doit être composée de femmes.

Certes, il revient aux élus de mettre en garde, aux chercheurs de prendre des positions pondérées – par exemple en évitant de brandir le spectre d'une académisation de la Suisse, notamment de Genève –, aux entreprises, aux cantons comme à la

Confédération de saisir la possibilité de la validation des acquis de l'expérience (voir l'article 7 de la nouvelle loi fédérale sur la formation continue, du 20 juin 2014), à tout le moins pour un premier niveau de qualification (AFP). Sans laxisme.

Sauf qu'en dernière instance, c'est l'individu lui-même qui est mis face à sa propre responsabilité de produire un effort supplémentaire pour rester dans la course et lutter efficacement contre un risque de chômage personnel, comme le prouvent si bien les pays, notamment alpins (Suisse, Allemagne et Autriche) qui ont misé sur la formation duale et/ou qui songent à les imiter. N'oublions jamais que dans le domaine de la formation, la planification étatique des voies de formation est exclue et que le principe du libre-choix doit être mis en avant.

Mais ce problème en cache un autre, à savoir celui de la faible désidérabilité sociale pour ce type de formation professionnelle et non académique. Un domaine où la responsabilité de l'État et naturellement celle des entreprises ayant encore peu de connaissances de la Suisse, parce que venant du vaste monde, sont plus nettement engagées.

Là, il s'agit de recruter des apprentis qui, pour les meilleurs, les plus méritants, s'enrôleront un jour dans la voie de la formation professionnelle supérieure. Celle qui fait le succès de ce pays. Or, un réservoir est là qu'il s'agit de convaincre. Les essais de CFC bilingue en font partie. Les simplifications administratives aussi. Mais comme toujours, il faut donner du temps au temps.

C'est avec ce vœu que je félicite l'IFAGE et tous ceux qui le font prospérer, en insistant sur le fait que sa mission est face à un merveilleux défi qui signifie un long futur.



DIRECTION

Jérémy ANNEN

Directeur Général

« Laissez la planification à long terme aux devins ! »

Jason Fried et David Heinemeier Hansson
(in *Rework – réussir autrement*, 2010)

➤ Cette année de quinzième anniversaire s'est conclue sous le signe de la réussite. Le budget prévu au plan financier quadriennal a été atteint, avec une augmentation du chiffre d'affaires de près d'un million, dans un environnement économique pour lequel, effectivement, à moins d'être devin, planifier à long terme relève du fantasme.

Les projets menés en interne ont été nombreux : déploiement de la première phase du projet ERP, intégration du centre de formation de Pont Rouge, adaptation de l'offre de formation en langues, réorganisation interne, stage de requalification pour demandeur d'emplois (STARE), partenariats romands (REFORM), renouvellement des certifications qualité, nouvelles filières de formations qualifiantes, etc.

Certains de ces projets avaient été planifiés, d'autres pas. Nous avons dû, et nous avons pu, improviser, saisir les occasions et prendre parfois de nouvelles directions, parce que c'était ce qu'il y avait de mieux à faire et que c'était le bon moment.

Nous sommes persuadés que c'est en étant à l'écoute des besoins de ses clients et partenaires, en s'appuyant sur la capacité d'innovation, les compétences et l'esprit d'équipe de ses collaborateurs que l'ifage pourra réaliser sa vision : être le leader reconnu en matière de formation professionnelle et continue pour adultes de notre région.

En 2013, l'équipe de l'ifage a accompagné au succès plus de 10'000 étudiants, et je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, dont les efforts ont permis d'atteindre les objectifs fixés, malgré un contexte de restrictions budgétaires.

Leur engagement a permis d'augmenter notre chiffre d'affaires de près de 7%, tout en ramenant la part des frais variables à son niveau le plus bas depuis 2008 et, ce qui est le plus important, en préservant l'excellence des prestations.

A toutes et tous, bravo et merci.

Je tiens aussi à remercier les membres du conseil de fondation et du comité de direction de l'ifage pour la dynamique d'innovation et d'ouverture qui guide la vie de notre entreprise.

Mes remerciements vont également aux institutions qui nous soutiennent et qui font de l'ifage un modèle de gouvernance, la CGAS, l'UAPG et l'État de Genève, la fondation Wilsdorf pour le soutien important attribué à nos projets, la FER-Genève pour son ouverture à un partenariat novateur que nous souhaitons approfondir dans les années à venir.

Enfin, quelques mots à l'attention de Monsieur Pierre Weiss, qui a dû quitter ses fonctions de représentant de l'UAPG, et notamment la présidence de l'ifage, pour se consacrer à sa lutte contre la maladie. Je salue son engagement indéfectible en faveur de la formation des adultes, son investissement au sein du Conseil de fondation et le soutien sans faille qu'il a apporté à l'ifage. Son courage, son énergie et son humour sont un exemple pour nous tous, nos meilleurs vœux accompagnent notre nouveau président d'honneur.



ZOOM

ZOOM SUR LE PROJET STARE

**Des demandeurs d'emploi décrochent un métier à la suite d'une formation.
Être qualifié pour trouver plus vite un emploi.**

➤ Né d'un partenariat public-privé entre sept acteurs issus de l'économie, de l'emploi et de la formation le stage de requalification (STARE) a permis à douze demandeurs d'emploi de décrocher un métier à la suite de la formation.

Ce partenariat permet à des demandeurs d'emploi sans qualification et avec un faible niveau d'employabilité d'obtenir une qualification dans l'horlogerie et de décrocher un emploi. Les candidats bénéficient de six mois de formation modulaire à plein temps suivis d'un mois de stage dans un atelier d'horlogerie spécialisé en production séquentielle, et complétés par un emploi d'une année chez ROLEX pour tous ceux qui ont réussi les examens et le stage en atelier. À la clé de cette formation intensive reconnue par la Convention Patronale de l'Industrie Horlogère: une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), avec des perspectives d'engagement fixe.

C'est pour dire si la sélection des candidats a été rigoureuse, en effet l'OCE a invité 96 candidats aux séances d'informations. Sur 96 demandeurs d'emploi présélectionnés par l'OCE, 48 ont passés des tests à l'agence de placement Manpower basés sur la motivation, la dextérité et les compétences manuelles et visuelles et savoir-être entre autres. Douze candidats ont été retenus. Le module de base ayant débuté en février 2013, les étudiants ont pu pratiquer pendant six mois lors d'un travail en entreprise chez Geneva Made Time Industrial (GMTI) leur permettant d'être très vite opérationnel dans l'année de stage dans une grande entreprise horlogère, ROLEX.

Les impacts de ce partenariat sont nombreux. Pour l'OCE, les bénéfices sont évidents puisque le rapprochement entre la formation et l'emploi sont réunis. 100% des étudiants qui réussissent la formation ont la garantie d'un emploi d'un an; la réintégration professionnelle étant facilitée grâce à l'année en contrat à durée déterminée. Ce partenariat gagnant-gagnant a permis à l'agence de placement Manpower de répondre aux besoins d'un client important l'OCE tout en assumant sa responsabilité sociale.

Pour la manufacture horlogère, ce partenariat mutuellement profitable a raccourci le temps de formation interne grâce aux modules et à l'initiation à l'entreprise chez GMTI. L'ifage renforce ainsi sa place de leader en Suisse Romande pour la formation professionnelle et continue en s'adaptant aux besoins des entreprises mais aussi aux demandes de l'OCE pour la réinsertion professionnelle des personnes au chômage.

Fort de ce succès l'ifage présente une nouvelle session AFP Opérateur – trice en horlogerie dès 2014.

TÉMOIGNAGES DE NOS PARTENAIRES



« L'OCE continuera de répondre favorablement à ce dispositif de formation réunissant tous les acteurs: institut de formation, agence de placement, entreprise, tant que les perspectives d'emplois existeront. Les bénéfices du projet STARE sont évidents puisque le rapprochement entre la formation et l'emploi sont réunis. »



Mme Caroll Singarella – Directrice – Office cantonal de l'emploi
Service des mesures pour l'emploi



« Initiateur et coordinateur du projet, Manpower a apporté son expertise lors de la sélection des candidats avant de devenir leur employeur durant leur mission temporaire. »



M. Vincent Chevalley – Directeur régional – Genève



« Grâce à cette expérience, nous avons pu tester la capacité d'encadrement de notre équipe, c'est à dire intégrer 12 stagiaires durant 1 mois et en tirer un rendement productif de qualité. Cela a été pour nous une validation des processus internes ainsi que la confirmation du niveau technique des stagiaires acquis à l'issue des 3 modules de l'AFP. »



MM. Sébastien Billières & Nicolas Commergnat
Directeurs et associés de GMTI

« Grâce au soin avec lequel les candidats ont été sélectionnés en amont, de l'excellence de la formation délivrée par l'ifage et de l'immersion professionnelle effectuée chez GMTI, le dispositif STARE nous a permis d'accueillir de nouveaux collaborateurs motivés qui se sont avérés être très rapidement opérationnels et faciles à intégrer dans les équipes de travail. »

M. Stéphane Buffet
Sous-Directeur Ressources Humaines – ROLEX

INDICATEURS DE GESTION

Nous avons ouvert plus de 2'000 cours en 2013: **2'041**

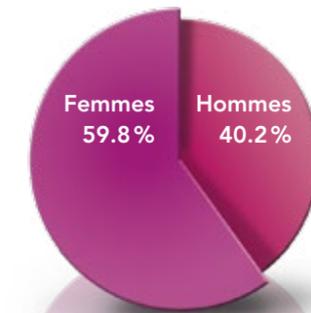
Le nombre annuel total de nos étudiants est demeuré supérieur à 10'000: **10'515**
et ces étudiants se sont inscrits en moyenne à deux cours sur l'année: **20'125 inscriptions**

Dans le détail, nous avons accueilli **6291 femmes** (59,8%) et **4224 hommes** (40,2%) en 2013, qui se sont répartis dans nos secteurs de formation de la manière suivante:

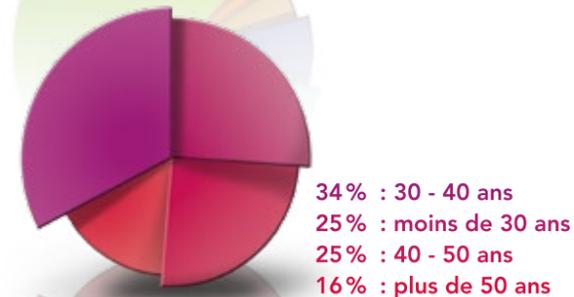
INSCRIPTION AUX COURS



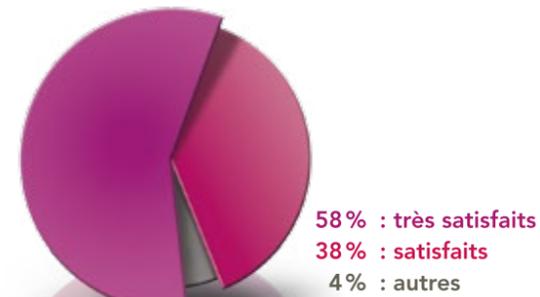
INSCRIPTION H/F



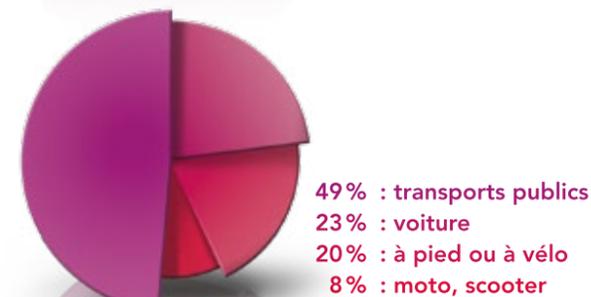
AGE DES PARTICIPANTS



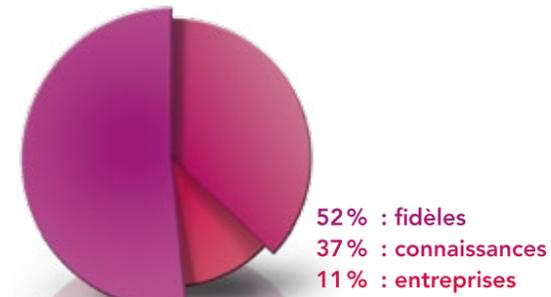
INDICE MOYEN DE SATISFACTION



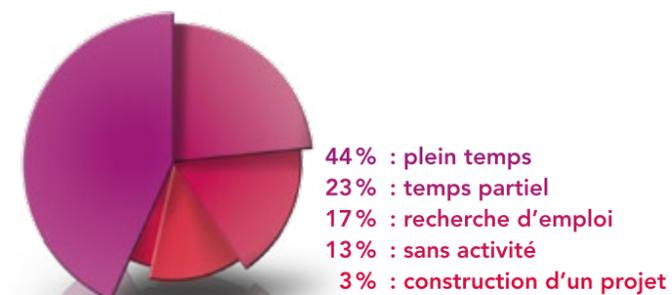
MOYEN DE TRANSPORT



COMMENT NOUS CONNAISSENT-ILS ?



ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



BILAN SOCIAL

RESSOURCES HUMAINES

Le service des Ressources Humaines actuel a été créé en 2011. L'année 2013 est à mettre en exergue puisqu'elle amène une professionnalisation des pratiques en ressources humaines par le biais de 2 axes: les compétences humaines du service RH ont été renforcées et un nouvel outil informatique a été mis en place.

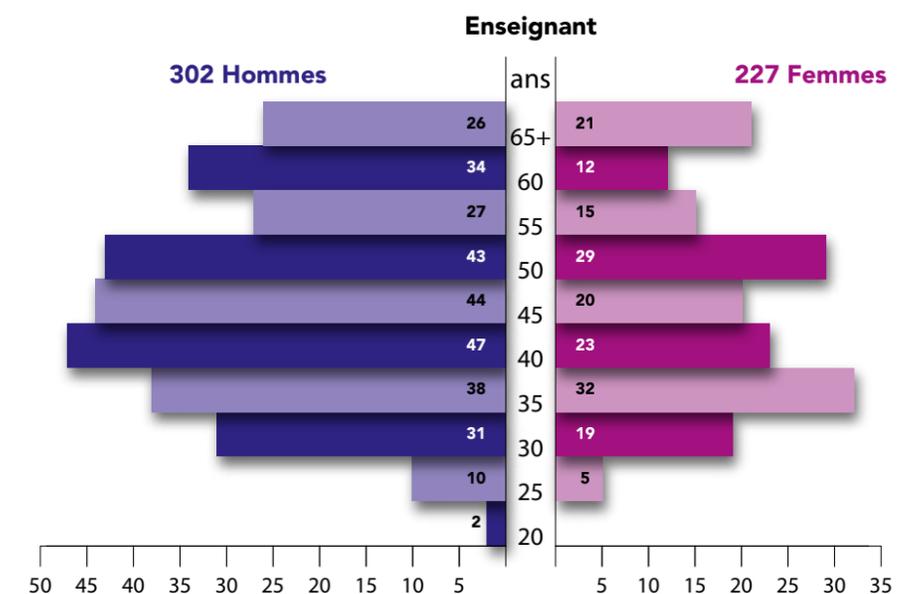
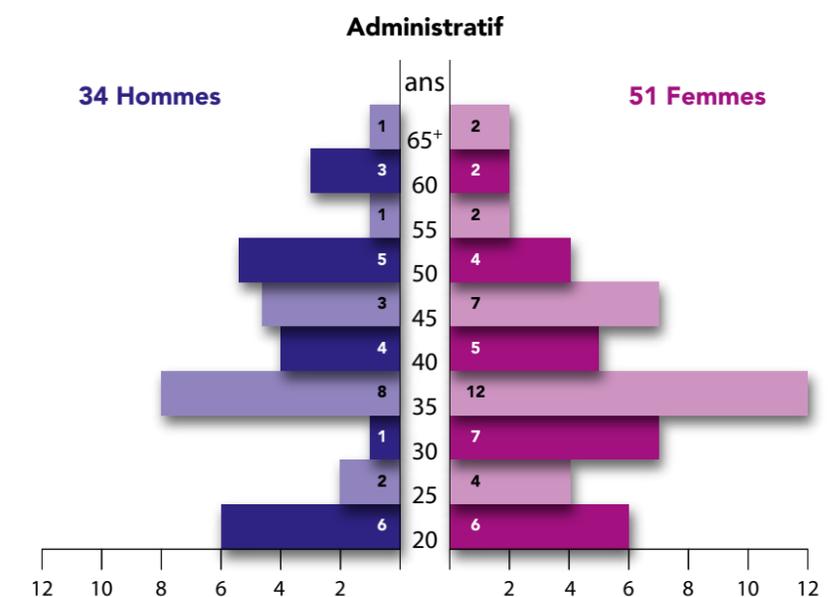
Dans le cadre du Plan stratégique 2012-2015 « La Couleur en actions », le service a mobilisé ses actions en 2013 sur la motivation et la formation de l'ensemble du personnel.

Au 31 décembre 2013, l'institution comptait 563 employés (personnel administratif et enseignant).

L'ifage a accueilli 43 nouveaux formateurs durant l'année 2013 sur un total de 478 formateurs en activité. Le personnel administratif comprenait 85 collaborateurs. Trois collaborateurs sont partis à la retraite dans le courant de l'année.

Le personnel administratif est majoritairement composé de femmes à 60%, ce qui représente seulement 37% du personnel enseignant.

En 2013, l'âge moyen des collaborateurs et collaboratrices de l'administration se montait à 40 ans, un peu en deçà des formateurs et formatrices pour lesquels il s'établissait à 48 ans. La moyenne d'âge des hommes et des femmes appartenant à la même catégorie de personnel (administratif vs enseignant) ne différait pas.





Nouvelle caisse AVS

Dans l'optique de se rapprocher des entreprises, l'ifage a changé de caisse AVS et s'est affiliée en janvier 2013 auprès de la Fédération des Entreprises Romandes, la FER-CIAM, qui s'occupe de la gestion des assurances sociales (AVS, AI, APG, AC, Amat) et des allocations familiales.

Nouvel ERP ProConcept

Le progiciel de gestion intégrée ProConcept ERP développé par l'éditeur de logiciels SolvAxis, a été sélectionné pour remplacer le logiciel Goliath devenu obsolète. Le nouvel outil est opérationnel depuis le 1er janvier 2013. Il permet une gestion plus efficace des ressources humaines et de la rémunération ainsi que de l'ensemble de la finance et de la comptabilité d'entreprise.

Bien-être et qualité de vie au travail

Le service des Ressources Humaines a organisé tout au long de l'année une série de manifestations auxquelles les collaborateurs ont été conviés, telles que le partage de la galette des rois, le Bal des Augustins pour les étudiants, l'apéritif de la rentrée, la célébration de la marmite de l'Escalade, le Noël des enfants et la soirée du personnel.

En marge de ces événements permettant de réunir les collaborateurs administratifs et enseignants et de créer du lien, l'accent a été mis cette année sur la célébration des 15 ans de l'ifage.

Célébration des 15 ans de l'ifage

Le 14 octobre 2013 s'est tenue la soirée célébrant les 15 ans de l'ifage à Pont-Rouge. Le Conseil de fondation a remercié le personnel pour son investissement depuis 15 ans pour la formation professionnelle et continue.

Une fresque a été créée par tous les invités et découpée en 200 morceaux, placés ensuite dans des cadres qui leur ont été remis en souvenir de cette célébration.

Une montre entièrement réalisée par les élèves de l'ifage a été offerte à Charles Beer, Conseiller d'État en charge du département de l'instruction publique, de la culture et du sport, pour la fin de son mandat.

Reconnaissance des années de service

L'ifage a célébré cette année les années de service de 23 membres de son personnel administratif et enseignant et leur a offert une prime en remerciement de leur investissement. La collaboratrice fêtant ses 40 années de service a été récompensée pour son engagement sans faille par l'octroi d'une montre. Deux collaborateurs ont atteint 30 ans de service, trois 20 ans et dix-sept 10 ans de service. Ils ont été honorés et félicités pour leur engagement.

Communications internes

Différentes actions de communication ont également été menées tout au long de l'année afin que l'ensemble du personnel puisse être tenu informé des nouveautés en lien avec la vie de l'ifage.

Le forum du Directeur Général a été organisé à plusieurs reprises durant l'année afin de permettre à l'ensemble des collaborateurs



d'échanger librement avec le directeur général sur la vie de l'ifage et les projets en cours.

A la suite de chaque forum, le « Point.Com » ou synthèse des sujets traités durant la séance, a été envoyée à l'ensemble du personnel par courrier électronique, afin d'informer notamment les personnes n'ayant pas pu être présentes.

Durant le mois d'avril, le personnel a été convié à une séance de présentation des comptes de l'année 2012. D'autres informations concernant l'institution ont également été communiquées.

Un apéritif de rentrée a eu lieu le 26 septembre 2013, au Cyber Café, en présence du président, M. Pierre Weiss, qui a témoigné de sa gratitude à tous les collaborateurs pour leur investissement durant l'année scolaire écoulée.

FORMATION DU PERSONNEL

Nouveaux entretiens d'évaluation

Des entretiens d'évaluation ont été mis en place à la fin du 2^{ème} semestre 2013 pour le personnel administratif.

Le Programme d'Évaluation et de Développement (PED) a pour but non seulement d'évaluer la performance individuelle par l'adéquation aux valeurs de l'ifage et par la fixation et le suivi des objectifs mais il entend également développer et améliorer les compétences des collaborateurs.

Développement professionnel

En 2013, les collaborateurs administratifs et/ou leur conjoint légal, ainsi que les membres de leur famille résidant au même lieu d'habitation bénéficient de la gratuité des formations de l'ifage.

Les formateurs qui dispensent au moins 160 périodes de cours par an ont disposé d'un crédit de formation de CHF 2'000.- par année. Ce montant est de CHF 1'000.- pour les formateurs qui enseignent au moins 40 périodes par année et de 500.- pour ceux qui n'atteignent pas les 40 périodes annuelles.

Au cours de l'année 2013, le personnel administratif et enseignant a profité de cet avantage avec plus d'une centaine de formations (111 formations) suivies.

Au 31 décembre 2013, les dépenses totales en formation interne et externe se montaient à CHF 166'559.-, ce qui représente 1.35% de la masse salariale.

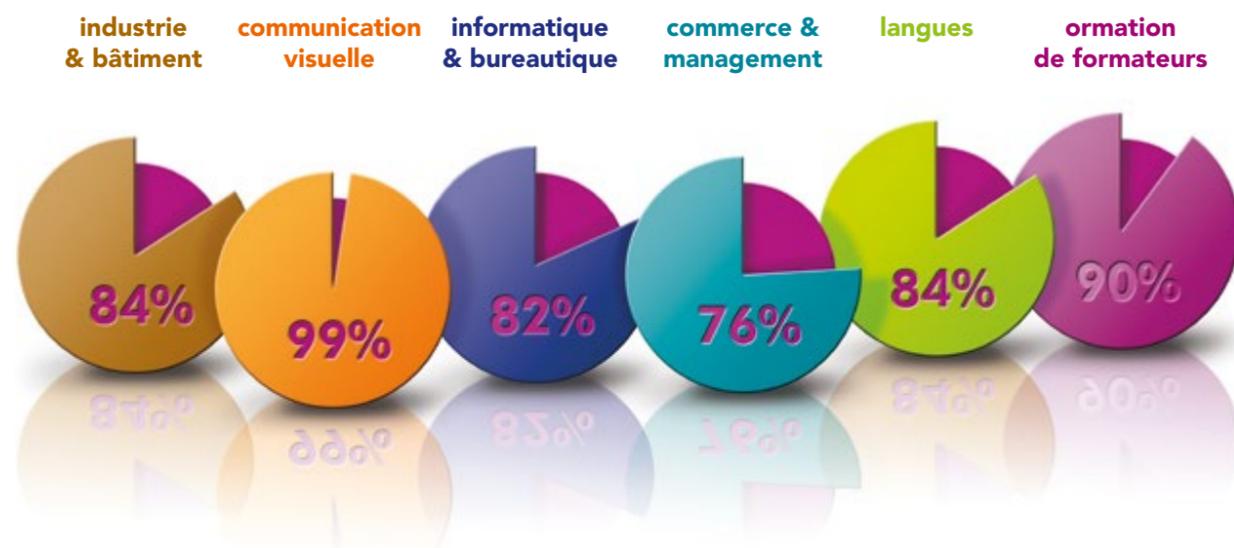
Formation des cadres

Un séminaire a été mis sur pied entre mai et juin. Il a été suivi par les responsables pédagogiques et conseillers techniques dans la perspective de leur permettre de mieux comprendre leur rôle de manager, de travailler sur leurs valeurs personnelles et celles de l'ifage ainsi que dans le but d'augmenter la cohérence des pratiques de management entre les cadres intermédiaires et le Comité de direction.

Ce séminaire s'inscrit dans la continuité des actions envisagées par le Plan stratégique 2012-2015 puisqu'il avait été suivi en 2012 par le Comité de direction. Cette année, les membres de la direction ont participé à un séminaire basé sur la systémique, afin de consolider leur vision stratégique de l'institution.

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

Il est important de souligner que le taux d'abandon moyen en cours de formation reste faible, de l'ordre de 10% et que le taux d'assiduité est supérieur à 80%



QUALITÉ

➤ L'année 2013 a vu le renouvellement pour trois ans de notre certification qualité ISO 9001. Le rapport d'audit de recertification observe que « la politique qualité de l'ifage découle d'une culture d'entreprise vivante et impliquant l'ensemble des collaborateurs. La norme eduQua complète harmonieusement le dispositif en fixant les niveaux de qualification des formateurs. Le plan d'affaires 2012-2015 offre une opportunité de redéployer le système qualité au fur et à mesure de sa mise en œuvre. [...] Les valeurs de l'ifage sont connues par les collaborateurs qui sont engagés et dynamiques.» (Michel Rochat, auditeur SQS, 25 avril 2013).

Quant à l'audit de suivi eduQua de septembre 2013, il souligne que « la qualité est parfaitement intégrée dans le management ainsi que dans tout le développement des activités de formation » (Corinne Dettwiler, auditrice ProFormations, 1er octobre 2013).

Le comité qualité de l'ifage, qui a soufflé sa première bougie en juin 2013, est composé de représentants des différents services et secteurs de l'ifage. Ses membres ont pour mission d'incarner et de promouvoir les valeurs de l'ifage et les hauts standards de qualité des certifications eduQua et ISO. Ils assurent notamment la planification et la réalisation d'audits qualité internes et le suivi des recommandations issues des audits de certification et de suivi eduQua et ISO.



Durant sa première année d'activité, le comité qualité s'est notamment consacré aux tâches suivantes :

Audits qualité internes

- > Amélioration des outils d'audit qualité interne (questionnaire, rapport)
- > Réalisation d'un audit interne sur la conception et le développement de cours et de formations
- > Réalisation d'un audit interne sur l'évaluation de l'offre de formation.

Suivi des exigences et recommandations eduQua et ISO

- > Relecture et amélioration du Manuel de management de la qualité
- > Appropriation du nouveau Manuel eduQua 2012 et adaptations pour l'audit de suivi eduQua
- > Création d'un tableau de suivi des recommandations qualité et pilotage des actions de suivi.

Propositions d'amélioration (PA) et mesures correctives immédiates (MCI)

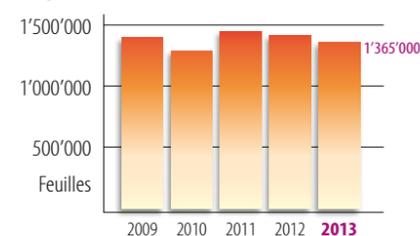
- > Redéfinition des champs respectifs des PA et des MCI.
- > Soutien au suivi et à la résolution des PA et des MCI.
- > Recentrage des catégories de PA sur un plus petit nombre de catégories pertinentes.

Communication

- > Création d'un répertoire Qualité dans l'intranet ifage, avec mise à disposition de ressources documentaires pour les formateurs
- > Information du comité qualité sur ses travaux et projet d'organiser des actions de sensibilisation.

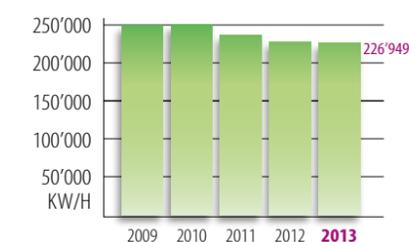
ENVIRONNEMENT

Papier:



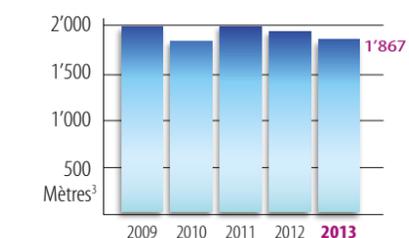
La consommation de papier a diminué de -3.7% entre 2012 et 2013. Cette baisse s'explique par la mise en place d'un centre d'impression et à la prise de conscience du personnel administratif et des formateurs de photocopier systématiquement en recto-verso et de procéder à des tests avant les tirages de grande quantité.

Électricité:



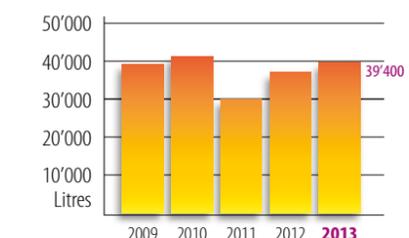
Notre consommation a diminué de -0.49% de 2012 à 2013, après une baisse de -3.72% de 2011 à 2012, ce qui constitue une confirmation de la politique d'investissement engagée dans les économies d'électricité: remplacement des luminaires, détecteurs de mouvements, etc.

Eau:



La consommation d'eau a baissé de -3.26% de 2012 à 2013, Nous espérons que ce résultat reflète une tendance durable acquise grâce aux mesures mises en œuvre (débits limités, mélangeurs plus efficaces, etc.)

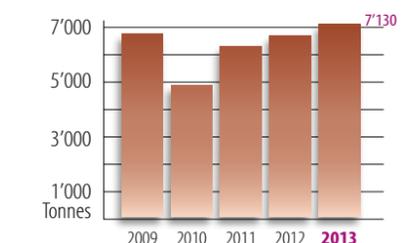
Mazout:



La consommation de mazout a augmenté de manière significative +7.07%.

Cette hausse est due à des périodes de froid plus longues durant l'hiver et qui malheureusement ne compense pas la hausse moyenne des températures hivernales.

Déchets:



Le tri du maximum de déchets se poursuit sans relâche: papier, carton, PET, piles, ampoules, tubes fluorescents, bois, verre, ferraille, aluminium, peintures, cartouches de toner, matériel informatique et électronique, déchets organiques.

Mobilité:

La proportion de nos étudiants utilisant les transports publics ou se déplaçant à pied ou à vélo s'est élevée à 69% en 2013.

Moins du tiers de nos étudiants (31%) ont pris leur voiture ou leur deux-roues motorisé pour se rendre à nos cours.

INDUSTRIE & BÂTIMENT

Le secteur Industrie et bâtiment a poursuivi ses activités sous le signe de la créativité.

Durant l'exercice 2012-13, le secteur Industrie et bâtiment a poursuivi ses activités, avec des projets innovants notamment la mise en place d'une AFP d'opérateur-trice en horlogerie, en collaboration avec des partenaires impliqués tout au long du processus: recrutement, formation, évaluation, stage en entreprise sous-traitante horlogère pour une observation productive et savoir-être, pour aboutir à un placement en manufacture.

Dans le domaine des formations horlogères, le succès ne se dément pas et nous constatons que depuis notre emménagement à Pont-Rouge, nous sommes en constante évolution, ainsi que dans les métiers du polissage qui lui sont associés.

Dans les professions connexes, le PLM (gestion du cycle de vie du produit) est un outil d'aide aux manufactures à mieux produire et s'organiser autour d'une caractéristique produit, et faire en sorte que l'information soit diffusée à l'ensemble de tous les départements, entraînant une mise à jour instantanée des données techniques. Le seul institut PLM en Suisse est créé en 2013 et hébergé par l'ifage sur son site de Pont-Rouge.

Dans ce contexte très dynamique, sont posées les bases de la mise en place d'une filière qualité orientée sur les processus industriels, et d'une filière en gestion de production (gestionnaire d'atelier) avec prolongement sur le logiciel spécialisé SAP, afin de développer l'employabilité de toute personne désireuse d'accéder à la gestion moderne d'un flux de production modélisé par ce logiciel.

Parallèlement, la formation continue des électriciens se construit avec le soutien des associations professionnelles. La filière en installations électriques bénéficiera dans les années à venir d'une architecture très complète partant de la formation initiale (CFC en 3 et 4 ans) en passant par la formation continue (chef de chantier) pour aboutir à la formation professionnelle supérieure. On voit là les prémices d'un grand pôle Électricité traitant non seulement des aspects liés au bâtiment mais également ceux ayant trait au développement durable.

La vision du développement de ce secteur se concrétise et se matérialise à travers le projet de création d'une montre école et d'un mouvement école qui deviendront les produits fédérateurs des métiers de l'industrie à l'ifage (toutes filières confondues) et qui créeront le lien entre le centre de formation Pont-Rouge métiers et les manufactures horlogères. Les formations dans les métiers du second-œuvre seront, elles-mêmes, de plus en plus représentés dans les années à venir, et construites selon le même modèle d'ingénierie afin d'harmoniser la pédagogie au niveau des formations industrielles et techniques du bâtiment.

CRÉATION VISUELLE



Les meilleurs parcours de formation pour acquérir les compétences professionnelles du design.

Le graphisme, la communication visuelle, le prépresse, la photo, la vidéo, le stylisme, le dessin et la culture artistique (histoire de l'art classique, contemporain et moderne), autant de modules permettant l'utilisation des technologies de l'information, de la communication et du design.

Le secteur de la création visuelle de l'ifage propose un choix d'enseignements stratégiques dispensés par des professionnels très actifs dans leurs pratiques. Nos étudiants peuvent ainsi acquérir une vision réaliste de ces métiers, de solides compétences et plus d'autonomie. Nos formations proposent des technologies novatrices et usuelles en prise avec les tendances actuelles.

Le diplôme de « graphic designer » permet aux participants d'assimiler tout le processus de création. Cet ensemble de formations mène à la maîtrise de plusieurs compétences, du dessin sous ses formes les plus diverses (du croquis au crayon à l'image numérique) à l'utilisation des techniques de production.

Nous proposons également un cours de dessin d'académie pour les stylistes et les designers de mode et une formation sur les technologies de production.

Concernant le diplôme de graphique design, le nouveau module de « design 3D & technologies » continue de faire ses preuves et permet aux étudiants de développer des produits en adéquation avec les exigences du design contemporain.

La plupart de ces modules aboutissent à la réalisation d'un portfolio permettant aux participants de présenter à un employeur une sélection de leurs meilleures réalisations.

Ensemble nous transformons leurs passions en métiers dans le domaine des arts visuels et du design.



COMMERCE & MANAGEMENT

Une année de nouveautés dans le secteur du Commerce & Management !

Enfin une formation supérieure dans le domaine des Ressources humaines avec la proposition dans notre offre de cours du nouveau Diplôme fédéral ! L'ifage, la HEG (Haute École de Gestion) Arc de Neuchâtel et le CPI (Centre de Perfectionnement Interprofessionnel) de Fribourg ont réuni leurs compétences afin de présenter une formation avancée dans le domaine de la gestion du personnel permettant de se présenter à l'examen professionnel supérieur pour responsables diplômé-e-s en ressources humaines.

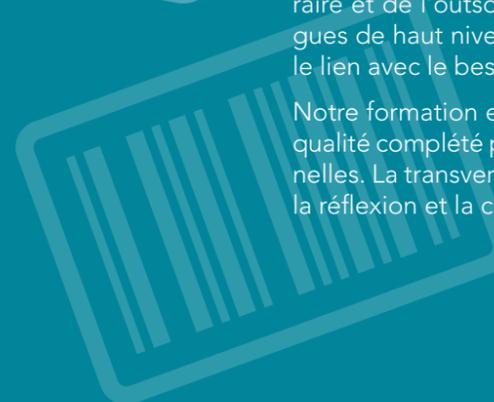
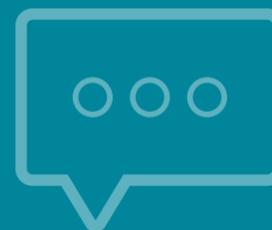
Ce cursus de formation représente le troisième degré d'examen pouvant être obtenu dans le cadre de la formation professionnelle supérieure. Ce niveau de formation permet de valider des compétences pointues dans le domaine de la gestion du personnel et facilite également le choix pour les entreprises en recherche de personnel hautement qualifié. La première volée a été accueillie en janvier 2013.

Toujours dans le domaine des Ressources Humaines, en collaboration avec la HRSE Suisse (Human Resources Swiss Exams), l'ifage a organisé les examens professionnels du Certificat d'assistant-e en gestion du personnel directement dans ses locaux en mars et septembre 2012. Nous avons accueilli ainsi environ 140 candidats par session, et ce, pour la totale satisfaction de nos participants et de la HRSE. Depuis, deux sessions d'examens sont organisées chaque année à l'ifage.

Dans le domaine du management, de plus en plus d'entreprises souhaitent avoir des cadres formés et compétents en gestion d'équipe. Notre certificat en leadership, reconnu par l'ASFC (Association Suisse pour la Formation des Cadres), est une fois de plus complet ! A noter que notre offre de cours s'est étoffée avec des nouvelles thématiques abordées en anglais.

Enfin, nous avons proposé avec succès une nouvelle formation d'Assistante de Direction en partenariat avec Secretary Plus. Numéro Un de la sélection, du recrutement, du travail temporaire et de l'outsourcing des assistant-es de direction multilingues de haut niveau, Secretary Plus nous apporte directement le lien avec le besoin des entreprises.

Notre formation est principalement axée sur un savoir-faire de qualité complété par des compétences sociales et organisationnelles. La transversalité entre les matières favorise l'autonomie, la réflexion et la créativité de nos participants !



LANGUES

Forces et opportunités du secteur langues

Centré sur l'innovation et la qualité pédagogique, le secteur répond à la volonté d'être en phase avec un monde où l'imprégnation linguistique et la maîtrise des langues étrangères est de plus en plus précoce chez les étudiants. La maîtrise d'une langue étrangère est primordiale en opportunités de carrière.

La formation professionnelle linguistique est devenue un enjeu de société. De nos jours, les participants ont des buts très précis et souhaitent des formations qui leur permettent d'être autonomes en un minimum de temps. Pour cela, le secteur des langues évolue, en proposant des méthodes plus communicatives, centrées sur l'apprenant.

L'année académique aura été celle de nombreux succès avec des innovations transversales dans toutes les langues enseignées. Elle a également été forte en rebondissements et développements. En effet, le secteur doit s'adapter aux besoins du marché et à l'évolution de la demande, une remise en question sur l'offre de nos cours est nécessaire pour répondre au mieux aux exigences du client et faire face à la rude concurrence.

Basée sur nos forces et opportunités, notre stratégie de développement a mis en avant la qualité de la formation, la mise en place de trois rentrées. Nos centres d'examens ont vu leur activité grandir encore avec des audits de renouvellement planifiés en 2014 pour les centres d'allemand (Goethe) et d'espagnol (Cervantès). L'offre pour les entreprises s'est encore développée ou renforcée auprès des grands comptes qui nous accordent leur confiance. De nombreux projets pédagogiques ont vu le jour avec une emphase mise sur les nouveaux supports de formation et les techniques d'enseignement. Un outil pédagogique plus moderne et plus adapté viendra compléter le professionnalisme de nos pédagogues.

Notre participation à de nombreux événements de grande ampleur nous a permis de développer la visibilité de notre offre de cours et de conforter notre positionnement sur la place en tant qu'acteur de choix dans l'enseignement des langues aux adultes.

Le secteur a connu de nombreux changements en termes de ressources humaines avec plusieurs départs et des arrivées échelonnés sur l'année. La gestion n'a pas toujours été évidente mais l'esprit d'équipe qui règne dans ce secteur est une force. Le turnover en ce qui concerne les formateurs-trices est resté stable. La mise en place des Contrats à Périodes Garanties va d'autant plus fidéliser nos formateurs et les rassurer quant à l'ouverture et fermeture des cours. Le chiffre d'affaire est également resté stable par rapport aux autres années malgré la réduction de nos offres de cours.

Le secteur langues marche vers l'avenir en confiance et en se dotant de tous les atouts pour poursuivre sur la route du succès dans le respect des valeurs et en adéquation avec la mission de l'institution.



INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE

MCSA ? MCSE ? ICND ? CCNA ? DEV. PHP/MY SQL ? HTML5 ? CSS3 ? DEVELOPPEMENT MOBILE APPS ?

Vous vous sentez perdus devant toutes ces abréviations au demeurant rocamboliques ? Hé bien, c'est que vous n'avez pas suivis nos cours ! Car si ça avait été le cas, vous auriez fait partie des nombreux apprenants qui ont augmenté leur employabilité grâce à nos cursus de formation en informatique. En effet, l'informatique technique avait le vent en poupe en 2013 avec un rebond important. Les technologies évoluent en permanence et de nouveaux besoins se font jour. La veille technologique exercée par le secteur permet de répondre au mieux à la demande de formations des individus mais aussi des entreprises.

L'emphase a été également mise sur les certifications avec le développement de nouveaux centres d'examens tels que OCG Typing ou, à titre d'exemple, le renforcement de l'existant avec Certiport. Pourquoi ? Parce que :

- > la certification aide les employeurs dans leurs choix qualitatifs au moment de l'évaluation des compétences des employés.
- > pour l'employé, la certification démontre la productivité et la compétence de l'employé dans la maîtrise des applications.
- > la certification d'expertise valide les connaissances et les compétences des formateurs sur les applications. Elle démontre leur capacité à enseigner aux étudiants ces applications essentielles.
- > enfin, la certification permet aux étudiants de se distinguer. Elle démontre leur efficacité à réaliser des projets rapidement, leur laissant plus de temps pour le reste de leurs études. Elle leur apporte une plus grande confiance dans la réussite des challenges et obstacles à surmonter.

Dans le domaine de l'informatique technique, rien ne peut égaler un enseignement dispensé par des professionnels du métier. En effet, ces derniers offrent non seulement un savoir renforcé par leur pratique quotidienne mais aussi des connaissances « dernier cri » portées par le dynamisme de ce secteur d'activité. Ainsi, ils sont à même de faire partager à leurs apprenants des compétences actualisées. Les normes de qualité telles que EDUQUA ou ISO 9001 assurent également l'efficacité pédagogique et administrative de l'action de formation.

Mais cette tendance, quelle que soit la valeur qu'elle possède, reste à l'heure actuelle indissociable du besoin de reconnaissance des compétences exprimée au travers du « papier » officiel et reconnu. C'est pour cela qu'il est indispensable de ne pas différencier formation et certification et de le considérer comme un tout. Et c'est sur quoi une grande partie de nos efforts ont porté sur l'année 2013.



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

ACTIF	2013		2012	
Actif circulant				
Liquidités	986'784		1'128'934	
Débiteurs écolage	3'705'924		2'660'683	
Ducroire	- 90'000		- 30'000	
Débiteurs autres	633'265		1'910'464	
Débiteurs sociaux	4'249'189		38'425 4'579'571	
Stocks livres et mazout	163'223		134'217	
Stock de matériel	347'768 510'991		350'068 484'285	
Compte de régularisation actif	316'927		57'795	
	6'063'892		6'250'586	
Actif immobilisé				
Immobilisations	5'949'666		5'406'751	
Fonds d'amortissement	- 4'358'151 1'591'515		- 3'907'551 1'499'200	
Pont-Rouge	2'109'007		1'870'982	
Fonds d'amortissement Pont-Rouge	- 480'032 1'628'975		- 215'342 1'655'640	
Garantie loyers	58'567		71'747	
	3'279'057		3'226'587	
TOTAL DE L'ACTIF	9'342'948		9'477'173	
PASSIF				
Capitaux étrangers à court terme				
Fournisseurs	663'678		294'742	
Créanciers écolage	638'418		631'010	
Autres créanciers	13'579		74'291	
Créanciers sociaux	377'064		262'294	
Salaires à payer	393'134		483'441	
Écolage enregistré d'avance	3'508'359 5'594'233		3'343'541 5'089'319	
Compte de régularisation passif	277'206		295'029	
	5'871'439		5'384'348	
Fonds propres				
Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	604'331		690'658	
Fonds affecté Pont-Rouge (don Wilsdorf)	1'089'637 1'693'968		1'268'000 1'958'658	
Capital de dotation	1'100'000		1'100'000	
Fonds propres complémentaires	405'492		405'492	
Part de subvention non dépensée définitivement acquise selon l'article 13.5 du contrat de prestations	272'050 1'777'542		628'675 2'134'167	
	3'471'510		4'092'825	
TOTAL DU PASSIF	9'342'948		9'477'173	

COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2013

	Réel 2013	Réel 2012
Produits d'exploitation		
Écolage	13'753'110	12'858'289
Autres produits d'exploitation	524'022	489'600
Subvention fédérale et cantonale	2'272'362	2'295'315
Subvention FFPC	630'000	630'000
Autres subventions	0	0
Total des produits d'exploitation	17'179'494	16'273'204
Charges d'exploitation		
Salaires et honoraires enseignants	6'803'759	6'677'521
Charges sociales enseignants	833'679	827'852
Salaires activités pédagogiques	700'094	657'680
Charges sociales activités pédagogiques	103'947	97'496
Salaires et honoraires administratifs	3'217'216	3'191'680
Charges sociales administratives	526'178	523'109
Formation du personnel	185'643	114'047
Autres frais de personnel	173'909	150'119
Frais de cours	866'891	911'504
Frais de locaux	1'957'678	1'889'819
Maintenance informatique	439'540	428'967
Frais des installations et véhicules	11'117	23'131
Matériel et frais de bureau	256'799	221'056
Frais de communications et de ports	175'956	177'216
Frais généraux	185'707	113'827
Frais fonctionnement conseil et bureau	12'035	2'839
Publicité	693'396	666'388
Amortissements	715'291	706'785
Pertes sur débiteurs et exonérations	10'179	5'621
Total des charges d'exploitation	17'869'012	17'386'656
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 689'518	- 1'113'452
Produits financiers	578	8'987
Frais financiers	-40'240	-45'643
RÉSULTAT FINANCIER	- 39'662	- 36'656
Produits hors exploitation	2'741	31'477
Produits exceptionnels	0	201'969
Produits des exercices antérieurs	243'739	161'646
Dons et legs	0	1'500'000
Variation des fonds affectés	264'691	232'000
Charges exceptionnelles	- 60'000	- 1'502'406
Charges des exercices antérieurs	- 78'616	- 24'276
Autres résultats	372'555	600'410
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION	- 356'625	- 549'697
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat de prestations	0	0
Attribution à /dissolution de la part de subvention non dépensée	356'625	549'697
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0	0

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION (CASH -FLOW OPÉRATIONNEL)

	2103	2012
Bénéfice / perte	- 356'625	- 549'697
+/- Amortissements/Réévaluation de l'actif immobilisé	715'291	706'785
+/- Pertes sur dépréciations d'actifs/suppression de dépréciation d'actifs	0	- 665
+/- Augmentation/diminution de provisions sans incidence sur les liquidités	49'750	- 130'000
+/- Autres charges/autres produits sans incidence sur les liquidités	- 254'441	- 267'342
+/- Perte/bénéfice provenant de la vente d'actifs immobilisés	0	0
+/- Diminution/augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	270'382	- 843'326
+/- Diminution/augmentation des stocks	- 26'706	13'698
+/- Diminution/augmentation des autres créances et comptes de régularisation d'actifs	- 259'132	163'758
+/- Augmentation/diminution des dettes résultant de livraisons et de prestations	504'914	217'677
+/- Augmentation/diminution des autres dettes à court terme et comptes de régularisation passifs	- 17'823	- 20'972
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'exploitation (cash-flow opérationnel)	625'610	- 710'086

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

- Acquisition d'immobilisations corporelles	- 780'940	- 2'508'697
+ Cession d'immobilisations corporelles	0	0
- Acquisition d'immobilisations financières	0	- 72
+ Cession d'immobilisations financières	13'180	0
- Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	0
+ Cession d'immobilisations incorporelles	0	0
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité d'investissement	- 767'760	- 2'508'768

FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

+ Paiements provenant d'augmentations de capital	0	0
+ Versements pour de nouveaux emprunts	0	0
- Remboursements d'emprunts	0	0
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à court terme	0	0
+/- Augmentation/diminution d'engagements financiers à long terme	0	0
= Entrée/sortie de liquidités provenant de l'activité de financement	0	0

Solde des flux de trésorerie	- 142'150	- 3'218'854
Liquidités en début d'exercice	1'128'934	4'347'788
Solde des flux de trésorerie	- 142'150	- 3'218'854
LIQUIDITÉS EN FIN D'EXERCICE	986'784	1'128'934

TABLEAU DES CAPITAUX PROPRES

	Fonds affecté Pont-Rouge (ifage)	Fonds affecté Pont-Rouge (don Wilsdorf)	Capital de dotation	Fonds propres complémentaires	Résultat de l'exercice	Part de subvention non dépensée	FONDS PROPRES
Solde au 1er janvier 2013	690'658	1'268'000	1'100'000	405'492	0	628'675	4'092'825
Attribution aux Fonds propres compl. Pont-Rouge							
Variation annuelle	- 86'328						
Constitution du Fonds affecté Pont-Rouge							
Variation annuelle		- 178'363					
Résultat de l'exercice 2013 avant restitution					- 356'625		
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat*							
Part de subvention non dépensée*					356'625	- 356'625	
Solde au 31 décembre 2013	604'331	1'089'637	1'100'000	405'492	0	272'050	3'471'510

* Selon modalités fixées par l'article 13 du contrat de prestations

ACTIVITÉ DE LA FONDATION ET CONTRAT DE PRESTATIONS

La Fondation pour la formation des adultes, ifage, est une fondation de droit privé régie par les articles 80 et ss du Code Civil Suisse et ses propres statuts.

Le but de l'ifage est d'enseigner les matières nécessaires ou utiles à l'exercice d'une profession dans les divers secteurs de l'activité économique et d'organiser des actions de transferts de connaissances et de compétences.

L'ifage est certifiée **ISO 9001 : 2008** et **eduQua** depuis 2002. Ces deux certifications ont été renouvelées.



Le contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève et l'ifage a été signé le 13 mars 2012 et est entré en vigueur le 1er janvier 2012.

Ce dernier définit précisément les modalités de calculs et de versements des subventions cantonales pour les exercices 2012 à 2015.

La subvention cantonale fixée par le contrat de prestations pour l'exercice 2013 se monte à CHF 2'272'362.

Ce montant a été confirmé le 3 mai 2013 suite à l'acceptation du budget 2013 par le Grand Conseil. Par ailleurs, l'article 13 du contrat prévoit la restitution à l'État de Genève de 14% du solde bénéficiaire. A contrario l'ifage assume ses éventuelles pertes reportées.

Le Fonds en faveur de la formation professionnelle et continue (FFPC) verse un montant de CHF 630'000 selon courrier du 14 juin 2011. Le montant de la subvention 2013 a été confirmé le 11 février 2014.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes régissant l'établissement régulier des comptes (Swiss GAAP RPC et la Directive transversale de l'État de Genève sur la présentation des comptes) de manière à donner un aperçu aussi sûr que possible du patrimoine, des finances et du résultat.

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certains postes des comptes annuels considérés comme importants sont les suivantes :

Comptabilisation des recettes

Les revenus découlant des écolages sont enregistrés dans les produits d'exploitation au fur et à mesure que les cours sous-jacents sont consommés.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues.

Comptabilisation des charges

Les charges sont comptabilisées dès que la livraison de la marchandise ou la prestation de service a eu lieu.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION AU CONSEIL DE FONDATION

Fondation pour la formation des adultes (ifage), Genève

Mesdames, Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation pour la formation des adultes (ifage), comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Nous précisons que le rapport de performance exigé par la norme Swiss GAAP RPC 21 n'est pas soumis à notre audit et est donc présenté dans un document séparé.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent

contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la Directive transversale de l'État de Genève sur la présentation des états financiers, à la loi suisse, aux statuts et aux normes Swiss GAAP RPC.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Berney SA

Sébastien Germanier

Philippe Lathion

Expert-réviseur agréé

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable

Genève, le 29 avril 2014

SG/GC/13Z132/A24

RAPPEL DU BUT DE LA SUBVENTION ET DES MISSIONS DU SUBVENTIONNÉ

Le but de la subvention accordée à l'ifage est de renforcer l'offre de formation qualifiante et certifiante pour les adultes ainsi que de permettre à l'ifage de proposer des tarifs d'écolages plus attractifs.

La mission de l'ifage est de contribuer à construire le meilleur parcours de formation professionnelle en s'engageant à dispenser des cours dans les domaines suivants : langues, informatique et bureautique, commerce et management, industrie et bâtiment, création visuelle, brevet fédéral de formateur d'adultes BFFA. Dans tous les domaines évoqués, certains des cours dispensés, par un cursus plus long, débouchent sur des formations certifiantes sanctionnées par des titres cantonaux ou fédéraux.

Mention du contrat : Contrat de prestations 2012-2015 entre la République et canton de Genève et l'ifage, Fondation pour la formation des adultes.

Durée du contrat : 4 ans | **Période évaluée :** du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013

1 | Offrir des possibilités de formation continue pour le plus grand nombre de professions et pour différents niveaux de connaissance

Indicateur : **Nombre de périodes de cours**

	Année 2013	Année 2012
"Valeur cible"	63'054	63'054
"Résultat réel"	64'867	68'387

Commentaire(s) : Le contrat de prestations prévoit une valeur cible de 252'216 périodes de cours durant les 4 années 2012 à 2015 (soit une moyenne de 63'054 par année). En 2013, l'objectif est donc dépassé pour cette année (soit 1'813 périodes de plus).

2 | Maintenir une certification pour les formations supérieures

Indicateur : **Nombre de titres certifiants sur nombre de titres global**

	Année 2013	Année 2012
"Valeur cible"	50%	20%
"Résultat réel"	55%	55%

Commentaire(s) : La liste a été épurée. Désormais, nous comptons uniquement les titres officiels (formations fédérales, titres reconnus par le canton ou par un organisme faîtier et diplômes internationaux), à l'exclusion des formations ifage.

3 | Corrélation entre le contenu des cours et les exigences des associations professionnelles

Indicateur : **Taux de réussite pour les formations certifiantes**

	Année 2013	Année 2012
"Valeur cible"	80%	80%
"Résultat réel"	80%	81%

Commentaire(s) : Selon eduQua les taux de réussite doivent être supérieurs à 80%. Ils sont analysés lors des bilans des formations. Ils sont ensuite synthétisés en fin d'année académique. Des mesures correctives sont prises si nécessaire et un bilan en est fait annuellement dans le cadre de la certification eduQua de l'ifage (renouvellement et suivi).

4 | Adaptation du calendrier de cours pour différents publics

Indicateur : **Taux d'abandon**

	Année 2013	Année 2012
"Valeur cible"	20%	20%
"Résultat réel"	<7%	< 11%

Commentaire(s) : Selon eduQua les taux d'abandons doivent être inférieurs à 20%. Les abandons sont inscrits sur les listes de présences par les formateurs. Ils sont analysés en fin de cours ou formation puis synthétisés en fin d'année académique. Des mesures correctives sont prises si nécessaire et un bilan en est fait annuellement dans le cadre de la certification eduQua de l'ifage (renouvellement et suivi).

5 | Adéquation entre les besoins des usagers et le contenu des cours

Indicateur : **Taux de satisfaction**

	Année 2013	Année 2012
"Valeur cible"	80%	80%
"Résultat réel"	Très Satisfaits: 58% + Satisfaits: 39% = 97%	Très Satisfaits: 54% + Satisfaits: 42% = 96%

Commentaire(s) : Selon nos objectifs internes les taux de satisfaction (Très satisfait + Satisfait) doivent être d'au moins 85% (97% en 2013). La satisfaction des étudiants est vérifiée au moyen des questionnaires d'évaluation distribués en fin de cours. Les résultats en sont analysés, puis synthétisés en fin d'année académique. Des mesures correctives sont prises si nécessaire et un bilan en est fait annuellement dans le cadre de la certification eduQua de l'ifage (renouvellement et suivi).

6 | Adéquation entre les besoins des étudiant-e-s et la formation proposée

Indicateur : **Taux de présence**

	Année 2013	Année 2012
"Valeur cible"	80%	80%
"Résultat réel"	> 80%	> 80%

Commentaire(s) : Pour autant qu'ils n'aient pas abandonné leurs cours, les participants suivent en moyenne plus de 85% des séances.

À noter que les attestations de présences sont délivrées à partir d'un taux de participation de 80%.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les étudiantes et étudiants qui nous ont fait confiance pour les accompagner dans le développement de leurs compétences; mais aussi les entreprises et institutions qui confient leurs collaborateurs à l'ifage pour leur perfectionnement professionnel. L'ifage s'est fixé l'objectif d'être à chaque fois en mesure d'offrir le meilleur. Les équipes doivent chaque jour se dépasser et relever le défi de la qualité des formations.

Nos remerciements vont également aux personnes, institutions ou entreprises qui nous ont témoigné leur confiance durant cette année écoulée.

CERTIFICATIONS



PARTENAIRES

Avec le soutien de la



Avec le soutien de la



Impressum

Tirage 850 exemplaires

Impression : SRO-Kundig

Graphisme : Michael Babel

Photographie : Dorothee Thébert Filliger, Emily Bonnet, François Grobet, Shutterstock, IMAG'IN créations SA

Réalisation : ifage

Copyright © ifage 2013 - Tous droits réservés

